

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 4 MAI 2022

Présents : Sylvie BARRIEU VIGNAL ; Sandra REBEROL ; André GONZALEZ ; Bachra BEJAOU ; Martine CŒUR ; Véronique JANIN ; Mickaël JEANNOT ; Mélanie TRON ; Cyril PIZZUTO ;

Procuration : Josette CHARAVEL ; à Sandra REBEROL ;

Absent : Halima BAHI ;

Secrétaire de séance : Véronique JANIN

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 h 00.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 6 AVRIL 2022

Approuvé à l'unanimité

AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Madame Sandra REBEROL expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à deux familles Ukrainiennes ayant fuit la guerre en Ukraine et se trouvant en grande difficulté financière. Ces familles sont logées à St Laurent des Arbres et ont des enfants scolarisés dans la commune.

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre à sa charge :

- Les factures de cantine et garderie du mois de mars et avril 2022 pour un montant de 30,20 € (par famille) soit 60.40 € au bénéfice des deux familles Ukrainiennes domiciliées à ST LAURENT DES ARBRES.

PRECISE que cette dépense sera imputée à l'article 6562.

Voté à l'unanimité : 10 voix pour.

Problématique de logement pour les 2 familles Ukrainiennes. Au 29 mai 2022, plus de foyer pour les 7 personnes.

AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Madame Sandra REBEROL expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre à sa charge :

- L'achat de 4 bons alimentaires d'une valeur de 11 € (soit 44 €) au bénéfice d'un administré de la commune.

PRECISE que cette dépense sera imputée à l'article 6562.

Voté à la majorité : 9 voix pour, 1 contre et 0 abstention.

La demande de régler une partie ou totalité de son découvert de 400 € a été refusé à l'unanimité. Mme Sandra REBEROL va contacter plusieurs aides pour accompagner la personne.

AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Madame Sandra REBEROL expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre à sa charge :

- L'achat de 8 bons alimentaire d'une valeur de 11 € (soit 88 €) au bénéfice d'une administrée de la commune ainsi que sa taxe audiovisuelle de l'année 2021 pour un montant de 152 €.

PRECISE que ces dépenses seront imputées à l'article 6562.

Voté à l'unanimité : 10 voix pour.

REPAS DES AINES : DERNIERS PREPARATIFS

89 personnes inscrites ainsi que 8 personnes du CCAS et 1 animation composée de 2 chanteurs. Rendez-vous à 10 h le 7 mai 2022.

RECONDUCTION FUEL / GRANULES

Prospectus remis en même temps que le bulletin municipal. Il a été décidé à l'unanimité de proposer en sus des bûches compressées.

ORGANISATION DE LA SEMAINE BLEUE

Répartitions des taches :

- André GONZALEZ et Véronique JANIN s'occupent de rechercher un traiteur,
- Sandra REBEROL s'occupe de faire des recherches pour l'animation

M. André GONZALEZ propose que les enfants de l'école fassent un dessin pour les personnes âgées. Sandra REBEROL posera la question aux enseignants.

DIVERS

Prochaines réunions le 15 juin 2022 à 18 h et le 7 septembre 2022 à 18 h.
Noce d'or le samedi 26 novembre 2022 à 11 h.

La séance est levée à 19h50.

La Présidente de séance
Sylvie BARRIEU VIGNAL

